

Challenge Crédit Agricole. Perrot et Saudrais : les récidivistes

Samedi soir, c'est le grand rassemblement des coureurs hors stade. Avec la remise des prix, à Plumaudan, aux lauréats du Challenge Crédit Agricole du Pays de Dinan.



Anthony Saudrais, vainqueur du Challenge 2015. -

C'est le rendez-vous convivial par excellence. Celui qui réunit tous les amis et copains qui forment les pelotons tout au long de l'année. Par le jeu de l'alternance, c'est à Plumaudan que la fête de la course à pieds se tiendra cette fois. Une commune qui est l'une des quatorze étapes que comptait le Challenge.

Les quinze premiers du classement général chez les messieurs, les huit premières en ce qui concerne les féminines et les premiers des catégories jusqu'aux vétérans seront récompensés.

Anthony Saudrais sera le grand monsieur de la soirée car il réussit, avec le minimum de course, à faire le doublé. Il fallait couper la ligne d'au moins sept des courses au programme pour pouvoir être classé. Cela a suffi à l'Evrannais, avec notamment cinq victoires, pour atteindre un objectif annoncé.

Derrière lui on retrouve dans le même ordre que l'an passé David Massart et David Levavasseur.

Chez les dames, c'est également un doublé pour Émilie Perrot avec neuf courses à son actif et un bilan de cinq victoires et trois secondes places, son plus « mauvais » classement étant la troisième place récoltée à Évran.

Derrière elle, Christelle Mesnage laisse la place de deuxième à Corinne Posnic. La souriante athlète de Plumaugat Athlétisme a affiché des progrès qui devraient lui permettre de titiller sa collègue de club dans un avenir proche.

Si des lauriers symboliques pouvaient être tressés, ils seraient sans doute remis à Jean-François Fouré qui est le seul à avoir couru toutes les épreuves, marathon de Saint-André-des-Eaux compris. Chez les dames c'est une rose, comme le veut la tradition dans les courses à pieds, qui pourrait être offerte à la vétérane 4 (70 ans et plus) Marie-Rose Dolais, qui subtilise le trophée à son habituelle lauréate Anne-Marie Girard.